

# Un appel à expérimenter des modes de déplacement alternatifs sur le Pays de Morlaix

**Comment innover, diversifier et faciliter la mobilité pour tous en Pays de Morlaix ?**

**C'est la question à laquelle s'attaquent le Pays de Morlaix, l'ADESS (Pôle de l'économie sociale et solidaire), les trois intercommunalités (Haut Léon Communauté, Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et Morlaix Communauté) mais aussi des associations dans le cadre du lancement d'un appel à expérimenter des formes de mobilités alternatives sur le Pays de Morlaix. Il s'adresse aux communes, aux entreprises, aux structures publiques et privées et aux habitants du territoire.**

D'un point de vue socio-professionnel, les espaces ruraux sont largement concernés par la problématique de la mobilité. Faciliter l'accès à la mobilité, c'est agir en faveur de l'accessibilité à l'emploi, aux services publics mais également aux équipements touristiques. Développer différents mode de mobilité c'est donc un moyen de favoriser le maintien de la population en zones rurales.

L'accès à la mobilité est donc primordiale dans des zones relativement enclavées. C'est pourquoi un appel à expérimenter des dispositifs de déplacement complémentaires à la voiture est désormais lancé. Mais pour inciter à expérimenter des modes de déplacement alternatifs, il faut sensibiliser la population et les acteurs du territoire à de nouveaux outils, notamment dans une dynamique solidaire, d'intérêt collectif.

Expérimenter, tester des modes de déplacement novateurs ou

déjà existant c'est une façon concrète et efficace d'insuffler l'envie de changer ses habitudes au quotidien. En effet, « contrairement aux études qui sont chronophages et coûteuses » explique Bernard Floch, référent cadre de vie au niveau du Pays de Morlaix, l'objectif de ces expérimentations, c'est de tester un projet en l'adaptant si besoin aux spécificités locales. L'idée serait également de coordonner les territoires.

Des modes de déplacement déjà expérimentés ailleurs pourraient être testés sur le territoire, par exemple des trajets de pedibus ou vélo-bus, c'est à dire un mode de déplacement encadré, en groupe, pour aller d'un endroit à un autre (d'un quartier d'habitation à l'école par exemple). Mais aussi, un test d'applications numériques favorisant la mise en relations des particuliers pour covoiturer. Des tests de lieux, comme par exemple les espaces de coworking pour éviter de se déplacer.

Toutes idées sera la bienvenue si elle est réalisable par le réseau de partenaires du Pays de Morlaix.

## **Pratique**

Réunion d'information le 5 juillet 2018, de 18h à 19h à la Maison des Services au Public de St Pol-de-Léon.

Candidature à déposer :

Pour la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, avant le 13 juillet 2018

Pour Haut-Léon Communauté avant le 3 septembre 2018

Pour Morlaix Communauté au second semestre 2018 (date à préciser ultérieurement).

Les candidatures sont à déclarer au Pays de Morlaix : Par

téléphone au 02 98 62 39 57 ; par mail à  
leader@paysdemorlaix.com ou par courrier à Pays de Morlaix –  
CCI de Morlaix – CS 27 934 – 29600 Morlaix